

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel « Conduite et gestion de l'entreprise agricole »

Module :

MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires

Objectif général du module :

Identifier les perspectives de développement de l'entreprise agricole dans son environnement.

Ce module vise à situer l'entreprise agricole dans son environnement économique et social afin d'identifier des perspectives de développement.

Trois entrées, qui ne constituent pas nécessairement un plan de cours, sont proposées :

- une approche de l'environnement général de l'entreprise agricole qui permettra d'appréhender le rôle des politiques publiques ayant une incidence sur son fonctionnement et le regard que porte la société sur l'agriculture ;
- la prise en compte de l'insertion territoriale de l'entreprise, de ses atouts et de ses contraintes ;
- l'étude de la diversité des pratiques mises en œuvre par les entreprises pour valoriser leur production et/ou la diversifier.

Le module MP2 sera traité en prenant en compte les spécificités territoriales de l'établissement.

Objectif 1 : Situer l'entreprise agricole dans l'environnement économique, réglementaire et social

Mots clés : politique agricole commune, politique agricole nationale, orientations régionales, loi sur l'eau, directive nitrates, autorisation d'exploiter, éco-conditionnalité (MAEC), installations classées, zonage (ZAR, ZNIEFF, etc.), modes de production, crises agricoles, alimentation, sécurité alimentaire, traçabilité, relation au vivant

Objectif 1.1 - Caractériser l'influence des politiques publiques sur l'entreprise agricole.

Cet objectif doit permettre l'acquisition de repères dans deux domaines :

- la politique agricole ⁽¹⁾ ;
- les aspects réglementaires ayant une influence sur la conduite et le fonctionnement de l'entreprise agricole, en dehors de la législation du travail qui est vue en MP3 ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Pour ce qui est de la politique agricole, trois points sont à privilégier :

- les raisons qui justifient l'intervention publique en agriculture : instabilité des marchés agricoles (loi de King), recherche de l'indépendance (de la souveraineté) alimentaire, niveau de vie des agriculteurs, prix et qualité des produits alimentaires, prise en compte des externalités et des biens publics ;
- l'évolution de la politique agricole notamment de la politique agricole commune (PAC) en mettant en évidence les changements en matière de soutien (à l'origine la PAC combine soutien des prix et protectionnisme ; dans les années 1990, en raison des négociations internationales sur le libre échange, le soutien des prix et le protectionnisme sont remis en cause et des aides directes aux revenus sont instaurées pour laisser plus de place au marché ; dans la dernière période le découplage des aides, leur modulation et l'éco-conditionnalité priment). « *En 1992, la gestion du marché représentait plus de 90 % des dépenses totales de la PAC, dominées par les restitutions à l'exportation et les achats d'intervention. Fin 2013, elle a chuté à 5 %, les mesures d'intervention sur le marché étant devenues un filet de sécurité pour les périodes de crise, et les paiements directs la principale source de soutien; 94 % des paiements sont découplés de la production.* » (http://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/policy-perspectives/policy-briefs/05_fr.pdf)
- les principales mesures mises en œuvre actuellement :
 - dans un premier temps, un panorama des mesures peut être réalisé à partir de l'étude des concours publics à l'agriculture qui « recouvrent les dépenses inscrites au budget de l'État, les dépenses européennes versées dans le cadre de la PAC et celles des collectivités locales » (définition du SCEES) <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/comptes2016concoursbspca.pdf> ;
 - dans un deuxième temps des mesures spécifiques feront l'objet d'une étude plus approfondie, ces mesures seront retenues en fonction du contexte agricole local (mesures relatives au secteur laitier, aux céréales, etc.).

⁽²⁾ Quant aux aspects réglementaires influençant l'activité agricole, on peut retenir la politique et le droit de l'environnement (le zonage notamment, Natura 2000, parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles, milieux humides, etc.), les mesures liées à l'aménagement du territoire (le PLU notamment), la législation relative à l'eau et aux milieux aquatiques (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, protection des captages, directive dite « nitrates », etc.).

Il ne s'agit pas de réaliser un inventaire exhaustif des mesures mais, en fonction du contexte local ou de l'actualité, d'identifier l'origine et l'impact de quelques mesures jugées importantes.

Objectif 1.2 - Repérer les attentes sociétales vis-à-vis de l'agriculture.

Cet objectif constitue l'occasion d'aborder :

- la place de l'agriculture dans la société ⁽¹⁾,
- les débats sur l'agriculture ⁽²⁾.

⁽¹⁾ A partir des données du SCEES (GraphAgri annuel), on peut identifier, en appréhendant les caractéristiques actuelles et les principales évolutions :

- la part et les principales caractéristiques de la population active agricole (poids de la main d'œuvre familiale, conditions de travail spécifiques, formation, pluriactivité, etc.) ;
- le nombre d'exploitations et leurs caractéristiques (Otex, dimension économique, statut juridique*, niveau d'équipement) ;
- le statut du foncier* (modes de faire valoir, grandes caractéristiques du statut du fermage, du contrôle des structures, rôle des SAFER) ;
- l'utilisation de la SAU et les principales productions ;
- le commerce extérieur agroalimentaire ;
- les spécificités de l'agriculture française en Europe.

*Le statut juridique et le foncier seront vus en lien avec le MP3 (objectif 5).

⁽²⁾ En complément de l'approche statistique, une réflexion sera conduite sur la façon dont le monde agricole se perçoit (métier d'agriculteur, chef d'entreprise, paysan, etc.) et est perçu ainsi que sur sa diversité.

Quant aux débats liés à l'agriculture, on abordera les questions d'actualité comme celles des modes de production (les pesticides, les paysages, l'impact sur l'environnement), de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, du lien à l'animal, etc.

Objectif 2 : Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives

Mots clés : territoire/territoires, organisations professionnelles, collectivités territoriales, associations, logiques d'acteurs, conflits d'usage, coopérations, actions collectives, responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Cet objectif vise à situer l'entreprise agricole dans son environnement économique et social proche et s'appuiera sur l'étude du contexte local.

Conduit en prenant en compte les acquis liés à l'objectif 3 du module EP1 de la seconde professionnelle, il doit permettre de répondre à trois questions qui correspondent aux trois sous-objectifs :

- dans quel territoire l'entreprise agricole s'insère-t-elle ? (**objectif 2.1, identifier le territoire et ses acteurs**) ;
- quels en sont les principaux acteurs et comment agissent-ils ? (**objectif 2.2, appréhender les logiques et les actions des différents acteurs dans le territoire**) ;
- comment l'entreprise tire-t-elle parti ou est-elle contrainte par le territoire ? (objectif 2.3, situer l'entreprise dans les actions territoriales et collectives).

Il doit être l'occasion de consolider la connaissance des différents acteurs intervenants ou pouvant intervenir sur les territoires en identifiant leur statut, leur logique et leur moyen d'action et d'approfondir l'étude de la diversité des liens entre l'entreprise agricole et son territoire. Dans la mesure du possible, il serait intéressant de mener une approche comparative : territoires différents et/ou entreprises différentes sur un même territoire.

Objectif 3 : Analyser les pratiques de valorisation, de diversification et de commercialisation de la production agricole

Mots clés : valeur ajoutée, transformation, tourisme, prestation de services, signes de qualité et d'origine, certification, filière, coopérative, organisation de producteurs, circuits courts, vente directe, magasins collectifs, communication, contrats, opportunités, facteurs humains, viabilité, localisation, étude de marché, communication, niches, segmentation du marché

Cet objectif doit permettre d'identifier l'importance, pour la pérennité de l'entreprise agricole, de la mise en marché de la production et de la nécessité de sa maîtrise.

Les deux premiers sous-objectifs (**identifier les différentes pratiques mises en œuvre et repérer les facteurs de la diversité des pratiques**) visent à comprendre la diversité des situations des exploitations et des stratégies mises en œuvre au regard de la mise en marché.

Les questions du degré de maîtrise de l'agriculteur dans la mise en marché et du poids des différents acteurs (transformation, distribution) seront abordées au regard des différentes situations rencontrées.

Les deux premiers sous-objectifs sont conduits notamment à partir des cas concrets étudiés en pluridisciplinarité.

Le dernier sous-objectif (**appréhender des outils de commercialisation**) se réfère aux notions à stabiliser (marché, filière, concurrence, modes de commercialisation, étude de marché, contrat, aspects de la réglementation, etc.).

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Sites :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
https://europa.eu/european-union/topics/agriculture_fr
<http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>
<http://www.oecd.org/fr/agriculture/>
<http://www.chambres-agriculture.fr/>
<http://www.gaecetsocietes.org/>
<http://agriculture.gouv.fr/>
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
<http://www.inra.fr/>
<http://www.reseaurural.fr/>
<http://www.civam.org/>
<http://www.pardessuslahaie.net/trame>
<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>
<http://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO>
<http://www.agencebio.org/>
<http://www.fnab.org/>
<http://www.reseau-amap.org/>
<http://www.farre.org/>
<http://www.coopdefrance.coop/fr/index.html>
<http://www.franceagrimer.fr/>
<https://www.rnm.franceagrimer.fr/>
<http://www.ania.net/>
<https://www.anses.fr/fr>
<http://www.lsa-conso.fr/>
<http://www.agrisalon.com/>
<http://www.terre-net.fr/>
<http://www.lafranceagricole.fr/>
<http://www.fnsea.fr/>
<http://www.confederationpaysanne.fr/>
<http://www.agriculturepaysanne.org/>
<http://www.jeunes-agriculteurs.fr/>
<http://www.coordinationrurale.fr/>
<http://www.modéf.fr/>
<http://www.momagri.org/FR/accueil-momagri.html>